

Saint Barthélémy qui suivant la tradition, fut écorché vif, porta la foi jusque dans l'Inde Citérienne.

Saint Mathias, après avoir évangélisé la Judée, pénétra, dit-on, jusqu'en Ethiopie. C'est également dans l'Ethiopie que saint Mathieu scella de son sang l'évangile qu'il annonçait.

Saint Simon, d'après Nicéphore, aurait annoncé l'Evangile en Egypte, dans le nord de l'Afrique et jusque dans la Grande-Bretagne. Ce qui est certain, c'est qu'il retourna en Orient et fut comme associé à saint Jude, avec lequel il fut martyrisé en Perse ou en Arménie.

Au 1er siècle il faut signaler dans les Gaules :

1° La mission des Saints de Provence, c'est-à-dire de sainte Madeleine, de saint Lazare, de sainte Marthe et de saint Maximin.

2° La mission des sept évêques envoyés par saint Pierre.

3° La mission de saint Denis l'Aréopagyte, organisée par le Pape saint Clément.

PERSÉCUTIONS.

Les persécutions ont commencé avec l'Eglise. Au soir de la Pentecôte, saint Pierre et saint Jean étaient jetés en prison. Quelques jours après, tous les apôtres étaient arrêtés et flagellés par ordre du Sanhédrin, et cette persécution des Juifs accompagna, pour ainsi dire partout, la prédication de l'Evangile.

Saint Etienne fut lapidé à Jérusalem, le 26 décembre de l'an 33.

Hérode Agrippa fit mettre à mort saint Jacques le Majeur et préparait le même sort à saint Pierre, si un ange ne l'eût délivré. Cette persécution eut lieu vers l'an 44.

Avec Néron, en 64, commença la première grande persécution.

Le prétexte fut l'incendie de Rome, dont Néron accusa les chrétiens. Cette persécution dura jusqu'en 68, et au témoignage de Tacite, le nombre des martyrs à Rome fut immense.

A partir de Néron la persécution devint pour ainsi dire légale et le décret de ce monstre ne fut jamais complètement révoqué avant Constantin. Il y eut des empereurs qui en suspendirent l'exécution, mais la loi existait toujours, suspendue comme l'épée de Damoclès.

La deuxième persécution générale fut inaugurée par Domi-